



Je suis divorcee et desire repartir dans mon pays d'origine avec

Par **labtec91**, le **21/05/2008** à **13:12**

je suis divorcee et un petit garçon de 5 ans le papa congolais et moi italienne
mon fils est ne en france et declare de nationalite italienne.

j'ai la garde de notre enfant et le papa un droit de visite un week end sur 2

j'ai le désir de repartir vivre avec mon fis en Italie

1 puis-je le faire

2 sous quelles conditions

3 le papa doit-il donne son accord et sous quelles forme

Merci de me répondre.